



LE JOURNAL DU RELAIS
DES ASSISTANTES MATERNELLES
N° 22

DECEMBRE 2009 - JANVIER -
FEVRIER 2010



2, rue du Rhin - 68740 - FESSENHEIM

Contact : Fabienne WASSMER

Tel : 03 89 48 62 30 - 03 89 62 40 86 (direct) - Courriel : f.wassmer@cc-essordurhin.fr

SOMMAIRE



- EDITORIAL
- INFOS UTILES
- INFOS RELAIS
- DOSSIER PREVENTION
- DOSSIER DIETETIQUE
- PLANNING ANIMATIONS

EDITORIAL



Que les lumières s'allument...

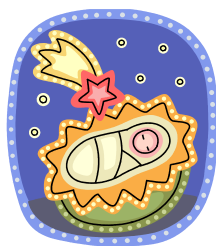
S'allumeront d'abord la première bougie de la couronne de l'Avent et les illuminations dans les rues des villes et villages, puis la lanterne de St Nicolas, Lucie parée d'une couronne de feu, les marchés de Noël scintillants, les lumières des fêtes et animations durant le cheminement du mois de Décembre...



Toutes ces lumières reflétées dans les yeux des enfants avant celles de la nuit de Noël, nuit magique de lumière...

Gardons également dans nos yeux d'adultes une petite lumière, celle qui nous permettra de regarder les enfants avec chaleur et bienveillance, elle viendra s'ajouter à toutes les autres pour que, cette fois encore, Noël soit la plus belle des fêtes pour tous les enfants....

Joyeux Noël à tous et bonnes fêtes de lumières !



INFOS UTILES



Une question qui revient souvent : quelles sont les démarches à effectuer en cas d'arrêt maladie d'une assistante maternelle ?

En cas d'arrêt pour maladie, l'assistante maternelle devra fournir à tous ses employeurs, sous 48h, l'arrêt délivré par le médecin (on peut en faire des photocopies).

Dès lors, chaque employeur remplira pour la CPAM, une attestation de salaire (formulaire S3201) où seront notifiés, entre autres, les salaires des trois derniers mois de travail qui serviront à calculer les indemnités journalières de la Sécurité Sociale.

En cas d'arrêt de travail supérieur à 7 jours, l'assistante maternelle a droit à une prise en charge complémentaire par l'IRCEM Prévoyance, sous conditions d'ouverture de droits :

- ◆ Avoir un agrément valide au premier jour de l'arrêt de travail
- ◆ Être immatriculé à la Sécurité Sociale depuis au moins 12 mois au premier mois de l'arrêt de travail
- ◆ Avoir cotisé, dans la profession d'assistante maternelle, sur une période globale de 4 trimestres civils précédant l'arrêt de travail.

Dans ce cas, l'assistante maternelle demandera un bordereau de demande d'indemnisation à l'IRCEM. Ce bordereau peut être demandé par téléphone au 03 20 45 49 33 ou téléchargé sur le site www.ircem.fr.

INFO - STAGE :

Le Relais, soutenu par la Communauté de Communes vous propose une nouvelle session de formation aux premiers secours organisée par la CFSS de Fessenheim et débouchant sur le PSC1.

Elle sera dispensée en 5 soirées, les jeudis 14 - 21 - 28 janvier - 04 et 11 février 2010 de 20h à 22h à Fessenheim.

Cette formation s'adresse à toutes les assistantes maternelles qui ne sont pas encore formées aux premiers secours (ni AFPS ni PSC1). Les assistantes maternelles non formées n'étant plus très nombreuses, les volontaires seront intégrées dans un groupe de formation tout public.

Il vous sera demandé une participation de 15 €, le coût de la formation étant pris en charge principalement par votre Communauté de Communes.

Une session de remise à niveau en formation continue d'une soirée vous est également proposée le 4 février 2010 de 19h à 22h pour toutes celles déjà titulaires du PSC1 ou de l'AFPS.

Inscrivez-vous vite au Relais (03 89 48 62 30 ou 03 89 62 40 86) avant le 18 décembre 2009.



INFOS RELAIS



RETOUR SUR ANIMATIONS :

- ◆ Le 29 septembre 2009, lors de la réunion de rentrée des assistantes maternelles vous êtes venues avec vos questions en attente de réponses. La convention collective des assistants maternels est applicable depuis janvier 2005 mais de nombreuses questions subsistent encore auxquelles le Relais s'efforce de répondre. Nous avons accueilli, lors de cette soirée « technique », M. Philippe HEID, maire de Munchhouse, qui désirait mieux connaître les assistantes maternelles et leur profession. Ce fut une soirée très enrichissante et instructive où nous avons également échangé sur le dispositif de regroupement d'assistantes maternelles et sa mise en œuvre.
- ◆ Les 05 et 07 novembre 2009, neuf assistantes maternelles ont suivi la formation Prévention des Accidents liés à l'Activité Physique (PRAP). Le jeudi soir a été consacré aux accidents domestiques et à leur prévention lorsque l'on accueille des enfants. Le samedi matin, ont été abordés la prévention des risques liés à l'activité physique au quotidien, les gestes quotidiens, les techniques gestuelles pour améliorer ses postures, les techniques de levage.

Un grand merci à Paul et Michel qui ont été des formateurs sans faille, d'un excellent professionnalisme et qui ont conquis toutes les stagiaires. « A refaire pour toutes celles qui n'ont pas pu participer » ont-elles affirmé....

- ◆ Le 23 novembre 2009, nous avons reçu Géraldine WILLIG pour une soirée très dynamique autour de l'alimentation de l'enfant, sa diversification ainsi que du plaisir partagé au moment du repas mais aussi dans sa préparation (voir dossier). 12 assistantes maternelles ainsi que 2 mamans ont ainsi pu poser leurs questions à notre diététicienne.

EN PROJET :



- ◆ Le 04 décembre 2009 de 9h30 à 10h30, nous vous invitons à nous retrouver avec les enfants à l'occasion de la St Nicolas, à la Médiathèque de Fessenheim.

Au programme :

- * Petit Âne, conte animé
- * Goûter de la St Nicolas pour tous les enfants

(Veuillez vous inscrire par téléphone au Relais 03 89 48 62 30 ou 03 89 62 40 86 jusqu'au mercredi 02 décembre 2009)

- ◆ Le 08 décembre à 19h30 nous recevrons à nouveau Caroline HORNSPERGER pour une soirée créative où nous confectionnerons un décor de Noël afin de nous mettre dans la douce ambiance de fin d'année (soirée initialement prévue le 01/12/09, date modifiée.)
- ◆ N'hésitez pas à vous inscrire au deux stages PSC1 proposés en janvier et février 2010 soit en formation initiale soit en recyclage.
- ◆ Il est prévu courant du premier trimestre un cycle de soirées à thème et d'animations ayant pour thème le langage (étapes du développement, rôle de l'adulte) et son interaction avec les livres et l'apprentissage de la lecture. Ce projet sera mené en partenariat avec la Médiathèque de Fessenheim. Rendez-vous au prochain « Info-Flash » en janvier.

Les accidents domestiques



En France, on compte 20 000 décès par an liés aux accidents domestiques et de la vie courante. Ils sont trois fois plus nombreux que les accidents de la route.....



C'est à la maison et lors d'une pratique sportive qu'ils sont le plus nombreux. La localisation des accidents pour les enfants se fait principalement au niveau de la tête.

Apprendre à un enfant les dangers et comment les éviter, et, dans tous les cas, ne jamais le laisser sans surveillance, sont des réflexes à avoir au quotidien.

La brochure éditée par l'INPES « Protégez vos enfants des accidents domestiques » recense les bons réflexes à adopter pour éviter tout accident à la maison et à tout moment. Elle est disponible au Relais sur demande.

Les risques liés à l'activité physique



Un accident du travail sur trois est un accident de manipulation et de transport de charges (statistiques de la CPAM).

Un certain nombre d'études permettent d'établir un lien entre le déplacement et le levage de charges et des problèmes de santé dont les plus graves affectent le dos.

Une norme européenne limite le poids par charge à 25kg maxi pour les hommes et 15kg maxi pour les femmes, en moyenne, en fonction de l'âge de la personne.

Mais il y a également cumul des efforts, dus à la charge, d'une part, dus aux mouvements répétitifs, d'autre part.

En prenant pour exemple une assistante maternelle travaillant 8h par jour, 4 jours par semaine en accueillant 2 enfants de moins de trois ans et un enfant en maternelle : elle manipulera durant sa journée, en effectuant ses différentes tâches, 180kg en moyenne pour un des enfants de moins de trois ans et 60kg en moyenne pour l'enfant en maternelle ce qui totalisera une charge totale par jour de 420kg en moyenne....

On sait que le risque de lésions dorsales est associé à une mauvaise technique de levage des charges. L'aisance avec laquelle une charge peut être transportée ne dépend pas seulement de son poids. Les possibilités d'améliorer ses postures, les techniques gestuelles visant à améliorer les gestes au quotidien sont autant d'atouts pour préserver son dos, ses articulations et ainsi vivre en bonne santé.

On pourra retenir quelques grands principes :

- ◆ Evaluer la charge avant de soulever pour se préparer à l'effort et au bon geste
- ◆ S'équilibrer sur ses deux pieds à plat et en léger écart
- ◆ Se rapprocher au maximum de la charge (le centre de gravité étant l'abdomen)
- ◆ Travailler avec la force des jambes plutôt que des bras
- ◆ Pratiquer une activité physique régulière pour conserver une musculature solide.

DOSSIER DIETETIQUE



Il est souvent difficile de faire comprendre à un enfant tous les bénéfices d'une alimentation équilibrée, incluant toutes les familles d'aliments (fruits et légumes - féculents - protéines - produits laitiers - matières grasses - eau)... et surtout les légumes verts. La majorité des enfants âgés de 3 à 7 ans environ passe par une période normale appelée néophobie alimentaire. Il s'agit tout simplement de la peur de consommer des aliments nouveaux et inconnus, particulièrement les légumes verts. Il est néanmoins facile d'aider l'enfant à dépasser cette crainte, patiemment, en l'incitant à goûter, en lui présentant sous diverses manières. L'apprentissage est le facteur le plus important dans la construction des goûts et dégoûts alimentaires. Les goûts se transmettent tout au long de la vie. C'est ainsi que des aliments et boissons initialement rejetés dans l'enfance viennent progressivement à être acceptés et même particulièrement appréciés. La familiarisation est la clé de cet apprentissage, c'est le résultat de la présentation d'un aliment jusqu'à son acceptation. Les adultes ont ainsi un rôle clé dans l'éducation au goût : il leur revient d'éveiller l'enfant plutôt que de le forcer à manger. A eux de créer une ambiance agréable et rassurante au moment du repas (les aliments consommés dans un contexte chaleureux, familial et présentés de façon agréable sont plus appréciés), d'encourager l'esprit de découverte de l'enfant, de le gratifier et de le féliciter lorsqu'il goûte un aliment nouveau, en exagérant les mimiques, par exemple (Hummm... c'est bon !).

Laisser à l'enfant le temps de « faire connaissance » avec des aliments nouveaux avant de les mettre en bouche : quel est l'aspect, la couleur, la forme, l'odeur, la consistance de cet aliment ? Il est tout à fait possible d'amener l'enfant à apprécier un aliment nouveau, en pratique, il suffit en moyenne de le lui présenter, sous la même forme 5 à 10 fois pour que celui-ci finisse par être accepté.

Enfin, il ne faut pas oublier l'influence prépondérante de l'imitation de l'entourage : si l'enfant « n'aime pas » les carottes, mais que son camarade de table les mange, il est probable qu'il se mette lui aussi à goûter et même apprécier ce légume !

*C'est à l'adulte et non pas à l'enfant de choisir le menu.
Eveiller la curiosité de l'enfant en l'associant à la préparation des repas.
Présenter les aliments de façon attrayante (sous forme de mini-pizzas aux garnitures de légumes variés ou d'omelettes aux légumes, de gratins, brochettes salées-sucrées, les enfants adorent !)
Ne pas forcer un enfant à manger un aliment qu'il refuse, cela pourrait entraîner du dégoût.
Montrez vous-même l'exemple !*



PLANNING DES ANIMATIONS

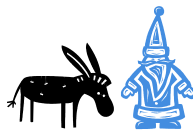
DECEMBRE 2009

Mardi 01 décembre

9h30-11h00

HIRTZFELDEN

Atelier d'éveil



Vendredi 04 décembre

9h30-10h15

FESSENHEIM (Médiathèque)

Conte animé et goûter de St Nicolas pour les enfants

Mardi 08 décembre

19h30-21h30

FESSENHEIM (Locaux de la Com-Com)

Soirée créative pour les assistantes maternelles

Mardi 08 décembre

9h30- 11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Mardi 15 décembre

9h30-10h30

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Congés scolaires du samedi 19 décembre 2009 au lundi 04 janvier 2010

Fermeture du relais du mardi 22 décembre 2009 au dimanche 03 janvier 2009 inclus.

JANVIER 2010

Mardi 05 janvier

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil (Les rois)

Vendredi 08 janvier

9h30-10h15

FESSENHEIM (Médiathèque)

Raconte une histoire



Mardi 12 janvier

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Mardi 19 janvier

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Mardi 26 janvier

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil

FEVRIER 2010

Mardi 02 février

9h30-11h00

HIRTZFELDEN (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Vendredi 05 février

9h30-10h15

FESSENHEIM (Médiathèque)

Raconte une histoire



Congés scolaires du samedi 06 février au lundi 22 février 2010

Fermeture du relais du vendredi 05 février au lundi 15 février 2009 inclus

Mardi 23 février

9h30-11h00

FESSENHEIM (Périscolaire)

Atelier d'éveil

Le programme détaillé des soirées formation ou conférence sera communiqué lors du prochain Info-Flash.